



50

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le 13 septembre 2018

A 20H00

Ordre du jour :

• **APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA DERNIERE REUNION**

• **DELIBERATIONS**

• **TRAVAUX**

- Aménagement du village – Approbation plan secteur n°3
- Travaux IRVE – Approbation plan de financement SEDI
- Choix prestataire travaux salle sous salle des fêtes

• **SMVIC**

- Désignation d'un délégué titulaire et suppléant pour la Commission Gouvernance et la Commission Mobilité – Transport

• **CDG 38**

- Augmentation du taux de cotisation du contrat groupe d'assurance statutaire pour 2019

• **SPA**

- Convention fourrière

• **ECOLE**

- Tarifs garderie périscolaire midi

• **QUESTIONS DIVERSES**

Le 13 septembre 2018 Le Conseil Municipal s'est réuni à la Mairie de SAINT ROMANS sous la Présidence de M. CREACH Yvan, Maire.

Présents : BLAMBERT Micheline, BOURGEON Chantale, CHETAIL Maurice, MEUNIER Christian, ROLLAND Eric, VIALLE Patrick, FEUGIER Karine, BARTHELEMY Marcel, CHOURREAU Gisèle, MICLO Damien, MEUGNIER Angélique, LAMBERTON Michel, MURE-RAVAUD Jérôme, FIORDALISI Christine

Absent(e)s : MATRAS Françoise, BASILLE Loïc, ARNAUD Marie-Françoise, JEYMOND Astrid

Secrétaire de séance : MEUGNIER Angélique

Pouvoirs : ARNAUD Marie-Françoise → BOURGEON Chantale

Date de convocation : 07/09/2018

COMPTE-RENDU

Le Conseil Municipal de Saint-Romans s'est réuni en séance ordinaire le 13 septembre 2018 sous la présidence de M. Yvan CREACH, Le Maire.

Le Conseil Municipal a laissé la parole au groupe d'habitants de Monteux qui s'est exprimé sur les compteurs Linky et leurs points négatifs. Le Conseil Municipal prend note de leurs remarques. La Commission environnement va se réunir ultérieurement pour étudier le sujet.

La séance débute à 20H40

- **APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA DERNIERE REUNION**

Le compte rendu a été approuvé à l'unanimité des membres présents.

- **DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

- **ECOLE**

Choix du Prestataire pour changement photocopieur école maternelle

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur Damien MICLO, Conseiller Municipal qui rappelle au Conseil Municipal le projet de changement photocopieur école maternelle.

Il présente une offre de la société Rex Rotary qui se décompose comme suit :

- Frais de livraison et d'installation : 253 € HT
- Copie noir et blanc : 0.006 € HT la page
- Copie couleur : 0.06 € HT la page

> **Voté à l'unanimité des membres présents**

Tarifs garderie périscolaire midi

Monsieur le Maire donne la parole à Micheline BLAMBERT, adjointe déléguée qui informe le Conseil Municipal qu'il y a lieu de fixer les tarifs pour la garderie périscolaire à midi.

Les tarifs suivants sont proposés :

- 15 € par période

> **Voté à l'unanimité des membres présents**

- **TRAVAUX**

Aménagement du village – Approbation du projet secteur n°3

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur Eric ROLLAND, Adjoint délégué qui présente au Conseil Municipal le projet d'aménagement du secteur n°3.

Monsieur le Maire demande à l'assemblée de bien vouloir émettre son avis.

> **Voté avec 15 voix Pour et 1 Abstention**

Travaux IRVE – Approbation plan de financement SEDI

Le Syndicat des Energies du Département de l'Isère (SEDI), œuvrant en faveur de l'éco-mobilité, envisage de réaliser les travaux pour l'installation d'une borne de recharges pour véhicule électrique, intitulé :

**Collectivité : Commune
ST ROMANS
Affaire n° 16.880.453
IRVE**

Conformément à l'article L. 5212-26 du Code général des collectivités territoriales, le plan de financement prévisionnel est le suivant :

Le montant prévisionnel de l'opération est estimé à :	9 202,87 € HT
Le montant de la participation du SEDI s'élève à :	7 822,44€ HT
Le montant de la participation de l'EPCI s'élève à :	900,00 € HT
La part restante à la charge de la commune s'élève à :	480,43 € HT

> **Voté à l'unanimité des membres présents**

Travaux salle sous la salle des fête

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur Eric ROLLAND, Adjoint délégué qui informe le Conseil Municipal que des travaux sont prévus dans la salle sous la salle des fêtes. Les offres se décomposent comme suit :

Nom entreprise	Montant HT	Montant TTC
SARL Caroën	8 742.50 €	10 791.00 €
BONNAND et Fils SARL	9 951.00 €	11 941.20 €

Le devis de l'entreprise **SARL Caroën Isolation** a été accepté.

> **Voté à l'unanimité des membres présents**

• **SMVIC**

Désignation d'un délégué titulaire et suppléant pour les commissions Gouvernance et Mobilité - Transport

Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal de la nécessité de procéder à la désignation de deux délégués titulaires et suppléants élus au sein du Conseil Municipal pour les commissions Gouvernance et Mobilité – Transport.

Après vote, sont proclamés délégués à l'unanimité :

- **Commission Gouvernance :**
 - Délégué titulaire : Maurice CHETAIL
 - Délégué suppléant : Micheline BLAMBERT
- **Commission Mobilité – Transport**
 - Délégué titulaire : Patrick VIALLE
 - Délégué suppléant : Eric ROLLAND

> **Voté à l'unanimité des membres présents**

• **CDG**

Contrat d'assurance des risques statutaires – augmentation du taux pour 2019

Le Maire rappelle :

- Que la commune a, par la délibération du 15/09/2015, adhéré au contrat groupe d'assurance contre les risques statutaires mis en place par le Centre de Gestion de l'Isère avec GRAS SAVOYE — GROUPAMA sur la période 2016-2019.

Le Maire expose :

- Une dégradation de l'absentéisme dans les collectivités locales et un allongement de la durée de travail du fait du recul de l'âge de la retraite ont été constatés. Ainsi, le nombre

d'arrêts maladie est de plus en plus important, cela oblige donc les assureurs à provisionner de façon plus importante les risques.

- La compagnie GROUPAMA, assureur du contrat groupe, par l'intermédiaire du courtier GRAS SAVOYE, a fait part au Cdg38 de la nécessité d'augmenter le taux de cotisation sur l'année 2019 comme le prévoit le marché public à l'origine du contrat groupe.

Collectivité employant entre 1 à 10 agents CNRACL	
	Nouvelles conditions financières pour l'année 2019
franchise de 10 jours	6.73%
franchise de 15 jours	6.49%
franchise de 30 jours	5.95%

Agents IRCANTEC	
	Nouvelles conditions financières pour l'année 2019
franchise de 10 jours	1.07%
franchise de 15 jours	1.02%
franchise de 30 jours	0.90%

> **Voté à l'unanimité des membres présents**

- **SPA**

Choix d'une convention fourrière

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il y a lieu de signer une convention fourrière pour les animaux errants. Les conventions proposées se décomposent comme suit :

Nom	Montant
Groupe SACPA	0.894€/habitant/an
Refuge des Berauds	1.11€/habitant + 12€/jour/animal

L'offre du Groupe SACPA a été acceptée.

> **Voté à l'unanimité des membres présents**

- **QUESTIONS DIVERSES**

Manifestation sportive : Fédéral Doubles envisagé les 15 et 16 juin 2019 à Saint Romans.

Fin de séance : 22 heures 15

Le Maire
Yvan CREACH

